

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**
République Française – Département de l'Ardèche

Nombre de	Date de convocation : 11.02.2025	Date d'affichage : 11.02.2025
Conseillers :	Le dix-huit février deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sébastien VERNET, Maire.	
En exercice : 10		
Présents : 8		
Votants : 8		

Etaient présents : BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, VIDAL Carine, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, BASSET Anselme, KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon.

Etaient excusés :

Etaient absents : SABOT Nicolas, AMBLARD Gilles

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET : Subvention « Les Poneys de Fermenas »

L'association " Les Poneys de Fermenas" dont le siège est à Rochessaube a pour objet l'apprentissage de la pratique et l'organisation de manifestations sportives relatives à l'équitation.

Monsieur le Maire rappelle que les associations dont le siège réside sur la commune peuvent prétendre à bénéficier d'une subvention communale sous certaines conditions. (Présentation des statuts, bilans financiers, minimum d'activités annuelles etc..).

L'attribution des subventions 2024 ayant été fait en date du 28 novembre, soit un jour avant la réception de la demande de subvention de l'association « Les Poneys de Fermenas », le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- d'attribuer à l'association " **Les Poney de Fermenas** " une subvention exceptionnelle de 300 euros début 2025 afin de « rattraper » les subventions versées en 2024 puis d'inclure cette association lors du prochain vote du budget au niveau du tableau des subventions aux associations.

Cette dépense sera imputée au chapitre 6574

- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Sébastien VERNET

La secrétaire de séance
Lydie BENLIAN

